

Grand étang de Saint-Estèphe

Ce site touristique avec accès et animations gratuits, adapté au sport de pleine nature est également classé Espace Naturel Sensible (E.N.S.) La caractéristique majeure du site est l'intégration d'équipements destinés non seulement à permettre l'accueil des personnes handicapées mais aussi à leur ouvrir l'accessibilité aux nombreuses activités proposées sur le site.

Labellisé « tourisme et handicap » et « handiplage »

L'étang de SAINT-ESTEPHE fait partie des plus grands et des plus beaux plans d'eau du département. Le site, composé d'un étang de 23ha, s'inscrit dans un espace rural de prairies, de boisements, d'étangs et de chaos granitiques. Classé au patrimoine des sites pittoresques, il fait partie d'une Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique (Z.N.I.E.F.F.).

Ce site de conception innovante, qui a peu d'équivalents en France, est labellisé « tourisme et handicap » et « handiplage ».

Il présente :

- › un livret d'accueil en braille et boucle magnétique à l'accueil,
- › 2 "Tiralos" pour le plaisir de la baignade
- › un "audioplage" permettant la baignade aux aveugles et malvoyants,
- › 2 fauteuils randonnée " Handiquatro " permettant de faire le tour de l'étang
- › des appareils de fitness accessibles
- › deux aires de jeux dont une accessible aux personnes à mobilité réduite
- › un bac transporteur qui permet de faire la liaison globale du site
- › Une mise à l'eau pour la pratique du canoë par les personnes handicapées moteur

Le site c'est aussi un terrain de camping et caravanning de 40 emplacements volontairement tournés vers la nature.

3 gîtes, un restaurant et une salle polyvalente (Voir le [site internet de la SEMITOUR](https://www.semitour.com) (<https://www.semitour.com>))





Bon à savoir

Activités sur le site :

- > pêche (réservoir de pêche à la mouche) selon réglementation en vigueur et arrêté départemental,
- > terrain de tennis,
- > randonnée,
- > pique-nique,
- > aires de jeux pour les enfants
- > parcours d'orientation/de santé,
- > observatoire nature,
- > stations de fitness,
- > terrain de beach volley
- > bike park,
- > terrain de pétanque,
- > pas de tir à l'arc,
- > terrain multisport

Accès au site gratuit

Baignade ouverte et surveillée en période estivale du 15 juin au 1^{er} septembre :

- > En juin : baignade surveillée de 13h00 à 19h00 la semaine et de 11h00 à 19h00 le week-end
- > En juillet / août : baignade surveillée de 11h00 à 19h00 tous les jours

Commerces de restauration, restaurant et commerces saisonniers
(Ouverture de mi-juin à mi-octobre)





Notre sélection photo

